[Impressum]

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La musique en Suisse : organe de la Suisse française**

Band (Jahr): **1 (1901-1902)**

Heft 15

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

1re Année - No 15 - 1er Avril 1902

La Musique en Suisse

ORGANE de la SUISSE FRANÇAISE

Paraissant le 1er & le 15 de chaque Mois

Abonnement d'un An: Suisse 6 francs, Étranger 7 francs

Rédacteur en Chef:
E. JAQUES-DALCROZE
Cité 20 - Genève

Éditeurs-Administrateurs:
DELACHAUX & NIESTLÉ, à Neuchâtel
W. SANDOZ, éditeur de musique, à Neuchâtel

FRANZ LISZT

(*fin*)

Si la conception du *Christus* dénote la conformité du génie qui l'a inspiré, avec celui qui a dicté les *Symphonies*, l'expression musicale y est absolument différente et nous avons affaire maintenant à un Liszt nouveau. Je ne saurais l'établir par des mots, puisque c'est une question de pure musique. La tendance de Liszt, comme compositeur d'Eglise, se marque extérieurement en ceci, que dans la construction de ses motifs il part de l'intonation liturgique du plain-chant et que, dans leur développement harmonique, il emploie un mélange inconnu jusqu'à lui de cette « tonalité libre » dont parle Fétis et des anciens modes d'Eglise, comme ce mode « lydien » dans lequel Beethoven (second morceau du quatuor en la mineur, op. 135,) chante le *ringraziamento offerta alla divinita da un guarito*, ou ce « dorien, » ce « phrygien, » cet « éolien, » cet « ionien, » — qu'importent les noms pédantesques! — auxquels Bach recourt souvent, dans ses Pièces d'orgue, par exemple. On s'accorde à reconnaître que la *Missa choralis* de 1859 est le chef-d'œuvre du maître dans ce style liturgique. J'ajouterai seulement que, pour en saisir les beautés et en subir l'émotion, il faut, — comme en toutes choses, — un peu d'accoutumance. Si l'art de Wagner procède du choral de Bach et du contrepoint allemand, c'est-à-dire de formes qui nous sont familières, celui de Liszt (dans sa musique d'église), procède du choral grégorien et du style homophone de Palestrina, formes austères dont nous avons en partie perdu le sens. Il n'a pas tenu à Liszt de le réveiller en nous, et avant tout dans cette Eglise catholique où il n'a point cessé de combattre l'influence de ce qu'on appelle assez heureusement « le style jésuite. » Mais j'en ai dit assez, j'espère, pour que l'on comprenne dans quelle mesure et dans quelle acception il est légitime de le considérer comme un artiste « catholique, » par opposition à la tradition protestante Bach-Wagner.

Ai-je fait entendre aussi pourquoi j'estimais que la critique musicale d'Allemagne n'a pas tort de voir en Liszt le successeur de Beethoven? J'espère justifier cette opinion par les considérations qui suivent, et j'y tiens pour cette raison qu'il ne s'agit pas ici d'une question vaine de classement ou de dénomination, mais de tendance esthétique.

La symphonie telle que l'a conçue Liszt n'est pas une imitation de la symphonie de Beethoven; cette imitation existe, — dans les œuvres de Schumann qui portent ce titre, par exemple, et dans celles de Johannes Brahms. Je